

Réponse au postulat de Mme Natacha Litzistorf « *Un hommage à Mme Françoise Giroud en l'honneur des 100 ans de sa naissance à Lausanne* »

Rapport-préavis N° 2016/50

Lausanne, le 1^{er} septembre 2016

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

1. Objet du rapport-préavis

Le présent rapport-préavis a pour objet la communication de l'installation d'une plaque commémorative en l'honneur de Mme Françoise Giroud et pour célébrer les 100 ans de sa naissance à Lausanne dans le bâtiment qui se trouve aujourd'hui au numéro 53 de l'avenue Gabriel de Rumine. Il répond, ainsi, au postulat de Mme Natacha Litzistorf intitulé « *Un hommage à Mme Françoise Giroud pour les 100 ans de sa naissance* ».

2. Biographie de Mme Françoise Giroud

Françoise Giroud, née France Léa Gurdji-Tova, est née à Lausanne le 21 septembre 1916, de parents turcs et juifs séfarades. Femme de culture, elle a, tout au long de sa carrière, œuvré et milité en faveur de la liberté de la femme.

Dès 1935, elle commence une carrière dans le cinéma à Paris et devient la première femme française scripte de cinéma. Elle sera, par la suite, assistante-metteur en scène, coscénariste et enfin scénariste. Ces différents métiers lui feront découvrir son talent pour l'écriture.

Pendant la guerre, elle devient agent de liaison dans la Résistance. Elle est arrêtée par la Gestapo et est incarcérée de mars à juin 1944. Au sortir de la guerre, elle est engagée comme directrice de rédaction (1945-1953) pour la création de *Elle*, alors magazine moderne et féministe. Elle fonde *L'Express*, en 1953 et reste à la tête de ce journal jusqu'en 1974, en tant que directrice de la rédaction, puis de la publication, et comme présidente du groupe Express-Union, entre 1970 et 1974. Elle fut la première femme journaliste à la tête d'un hebdomadaire politique pendant plus de deux décennies.

En ce qui concerne sa carrière politique, elle milite pour la modernisation sociale et devient secrétaire d'État auprès du Premier ministre, chargée de la Condition féminine, entre juillet 1974 et août 1976, où elle lance « cent une mesures » en faveur des femmes (mise en place de droits propres pour les femmes, lutte contre les discriminations, ouverture des métiers dits masculins, etc.). Puis elle devient secrétaire d'État à la Culture jusqu'en mars 1977. Elle quitte la politique en 1979. Elle décède à Paris le 19 janvier 2003.

3. Réalisation et pose

A l'occasion de l'année de son centième anniversaire et afin de rendre hommage à cette femme d'exception au rayonnement international, la Ville de Lausanne déposera une plaque commémorative sur la façade de l'immeuble qui l'a vu naître, situé au 53 (anciennement 57) de l'avenue Gabriel de Rumine, et dont le propriétaire actuel est le groupe d'assurances Swiss Life S.A. (agence générale de Lausanne).

Après différents échanges préalables avec le propriétaire du bâtiment, la Municipalité a obtenu l'autorisation de poser une plaque commémorative de 50 x 30 cm sur la façade de l'entrée extérieure. La création et la pose de la plaque commémorative sont réalisées par l'office de signalétique urbaine suite à la proposition du projet de plaque soumis en juin 2016.

4. Réponse au postulat de Mme Natacha Litzistorf

Le postulat de Mme Natacha Litzistorf intitulé « Un hommage à Mme Françoise Giroud pour les 100 ans de sa naissance » demande à la Municipalité d'étudier la possibilité d'honorer, de la manière qui lui siéra, les 100 ans de la naissance de Françoise Giroud, en 2016.

La Municipalité informe le Conseil communal, en réponse à ce postulat, qu'une plaque commémorative sera posée à l'endroit de la naissance de Mme Françoise Giroud. Cette plaque sera dévoilée le 21 septembre 2016, jour anniversaire de la naissance de Mme Françoise Giroud.

5. Aspects financiers

Les frais engendrés par la création et la pose de cette plaque commémorative sont pris en charge par le Service de la culture dans le cadre de son budget de fonctionnement. L'incidence financière est inférieure à CHF 5'000.-.

6. Conclusion

Eu égard à ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

Le Conseil communal de Lausanne,

vu le rapport-préavis N° 2016/50 de la Municipalité, du 1^{er} septembre 2016 ;

ouï le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire ;

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

d'adopter la réponse de la Municipalité au postulat de Mme Natacha Litzistorf intitulé
« *Un hommage à Mme Françoise Giroud pour les 100 ans de sa naissance* ».

Au nom de la Municipalité :

Le syndic :
Grégoire Junod

La secrétaire adjointe :
Sylvie Ecklin

